

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## M-Prep Conditioner A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 13 Septembre 2021  
Date de La Précédente Édition: 13 Mars 2017  
Version 3.0

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

|            |   |   |
|------------|---|---|
| <b>1.1</b> | <b>Identificateur de produit</b>  |   |
|            | Nom du Produit  | M-Prep Conditioner A  |
|            | Identificateur de formule unique (IFU)  | 7QK0-P051-M00V-8Q6C   |
|            | Forme nano  | Non applicable  |
| <b>1.2</b> | <b>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</b> |   |
|            | Utilisation Identifiée  | Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie |
|            | Usages déconseillés   | Rien d'autre que ce qui précède.  |
| <b>1.3</b> | <b>Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b>                      |   |
|            | <b>Identification de la société</b>   | VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH<br>Tatschenweg 1<br>74078 Heilbronn<br>Allemagne                       |
|            | Téléphone   | +49 (0) 7131 39099-0  |
|            | Fax   | +49 (0) 7131 39099-229  |
|            | E-mail (personne compétente)  | <a href="mailto:mm.de@vpgsensors.com">mm.de@vpgsensors.com</a>  |
| <b>1.4</b> | <b>Numéro d'appel d'urgence</b>   | (00-1) 703-527-3887   |
|            | <b>Numéro d'appel d'urgence</b>   | CHEMTREC  |

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

|              |   |  |
|--------------|---|--|
| <b>2.1</b>   | <b>Classification de la substance ou du mélange</b> |  |
| <b>2.1.1</b> | <b>Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)</b>            | Met. Corr. 1; H290   |
| <b>2.2</b>   | <b>Éléments d'étiquetage</b>                        |  |
|              | Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)          |  |
|              | Nom du Produit                                      | M-Prep Conditioner A   |
|              | Pictogramme(s) de Danger                            |   |
|              | Mention(s) d'Avertissement                          | ATTENTION  |
|              | Contient:   | Non applicable   |
|              | Mention(s) de Danger                                | H290: Peut être corrosif pour les métaux.  |
|              | Mention(s) de mise en garde                         | P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.<br>P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.          |
| <b>2.3</b>   | <b>Autres dangers</b>                               | Rien de connu Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH. |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## M-Prep Conditioner A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 13 Septembre 2021  
Date de La Précédente Édition: 13 Mars 2017  
Version 3.0

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substances - non applicable

#### 3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

| Identité chimique de la substance     | %W/W | n°CAS     | N°CE      | No. D'Enregistrement d'REACH                           | Classification des dangers  |
|---------------------------------------|------|-----------|-----------|--|---|
| *Phosphoric Acid (Acide phosphorique) | < 6  | 7664-38-2 | 231-633-2 | Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement. | Met Corr. 1; H290<br>Acute Tox. 4; H302<br>Skin Corr. 1B; H314<br>Eye Dam. 1; H318<br><br><b>Limite de concentration spécifique</b><br>Eye Irrit. 2; H319: 10 % ≤ C < 25 %<br>Skin Irrit. 2; H315: 10 % ≤ C < 25 %<br>Skin Corr. 1B; H314: C ≥ 25 % |

Note: Pour le texte complet des mention de danger, consulter le chapitre 16.

\*Substance avec une valeur limite d'exposition nationale

### RUBRIQUE 4: Premiers secours



#### 4.1 Description des premiers secours

##### Protection individuelle du premier sauveteur

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche à l'eau et faire boire 200-300ml d'eau. NE PAS faire vomir. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## M-Prep Conditioner A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 13 Septembre 2021  
Date de La Précédente Édition: 13 Mars 2017  
Version 3.0

- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Ininflammable. Réagit avec les métaux en libérant des hydrogènes. Les produits de réaction peuvent inclure cyanure d'hydrogène. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques.: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Hhydrogène Gaz. Peut réagir avec certains métaux comme l'aluminium, le magnésium et le zinc, occasionnant la formation d'oxydes phosphoreux.
- 5.3 Conseils aux pompiers** Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

### RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols. éviter le contact avec la peau et les yeux. Rester en amont du vent/garder une distance par rapport à la source.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas jeter à l'égout sans diluer et neutraliser. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Neutraliser soigneusement les restes de matières, puis laver à grande eau. Neutraliser avec hypochlorite de sodium./ carbonate de sodium / bicarbonate de sodium Ventilier la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux.
- 6.4 Référence à d'autres sections** Voir Rubrique: 8, 13

### RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive. éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.
- température de stockage Températures ambiantes. <27°C  
Temps limite de stockage Stable dans les conditions normales.  
Récipients convenables: Acier inoxydable, Polyéthylène haute densité, Verre  
Matières incompatibles Substances alcalines et substances contenant du chlore.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Voir Rubrique: 1.2.

### RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle**  
**8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail**

| Substance                            | N° CAS    | VLEP-8h |                   | VLCT (ou VLE) |                   | Observations | TMP No. | FT No. | Annee |
|--------------------------------------|-----------|---------|-------------------|---------------|-------------------|--------------|---------|--------|-------|
|                                      |           | ppm     | mg/m <sup>3</sup> | ppm           | mg/m <sup>3</sup> |              |         |        |       |
| Phosphoric Acid (Acide phosphorique) | 7664-38-2 | 0.2     | 1                 | 0.5           | 2                 | -            | -       | 37     | 2004  |

**Source:**  
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

**Remarque:**  
A = Fraction inhalable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## M-Prep Conditioner A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 13 Septembre 2021  
Date de La Précédente Édition: 13 Mars 2017  
Version 3.0

(11): La VLE n'est pas réglementaire et provient d'une circulaire du ministère chargé du travail

(12) = Ces VLEP entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

R1B = substance classée CMR de catégorie 1a, 1b ou 2 suivant le cas.

R2 = substance classée CMR de catégorie 1a, 1b ou 2 suivant le cas.

C2: substance classée cancérigène de catégorie 1a, 1b ou 2 suivant le cas

\* = risqué de pénétration percutanée.

Sk - Peut être absorbé à travers la peau.

All = risqué d'allergie

Source: UK INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984), VLIEP : Valeur Limite Indicative d'exposition Professionnelle

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>8.1.2</b>   | <b>Valeur limite biologique</b>  | Non fixé   |
| <b>8.1.3</b>   | <b>PNECs et DNELs</b>  | Non fixé   |
| <b>8.2</b>   | <b>Contrôle de l'exposition</b>  |  |
| <b>8.2.1</b>   | <b>Contrôles techniques appropriés</b>   | Assurer une ventilation adéquate. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.  |
| <b>8.2.2</b>   | <b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>                     | Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. maintenir une bonne hygiène industrielle. éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. stocker les vêtements de travail séparément. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.  |
| Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif. |  |  |
|  | Protection des yeux/du visage<br> | porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).   |
|  | Protection de la peau<br>         | <b>Protection des mains:</b><br>Porter des gants imperméables (EN374). Indice de protection 6, correspondant à > 480 minutes de temps de perméation selon la norme EN 374 Changer régulièrement les gants de protection afin de prévenir les problèmes de perméation. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Des gants en néoprène ou en caoutchouc sont recommandés.<br><br><b>Protection de corps:</b><br>Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.<br>Recommandés: Caoutchouc naturel |
|  | Protection respiratoire<br>       | Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.  |
|  | Risques thermiques   | non applicable   |
| <b>8.2.3</b>   | <b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>  | Éviter le rejet dans l'environnement.  |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## M-Prep Conditioner A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 13 Septembre 2021  
Date de La Précédente Édition: 13 Mars 2017  
Version 3.0

### RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |   |
|---|---|
| État physique   | Liquide                                 |
| Couleur   | Limpide, incolore                       |
| Odeur   | Sans odeur                              |
| Point de fusion et point de congélation   | Non fixé                                |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition                         | ~100°C                                  |
| Inflammabilité  | Non inflammable.                        |
| Limites inférieure et supérieure d'explosivité ou limites inférieure et supérieure d'inflammabilité | Non fixé                                |
| Point éclair  | Non fixé                                |
| Température d'auto-inflammabilité   | Non fixé                                |
| Température de décomposition  | Non fixé                                |
| pH  | Non fixé                                |
| Viscosité, cinématique  | Non fixé                                |
| Solubilité  | Soluble dans l'eau.                     |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)   | Non fixé                                |
| Pression de vapeur  | Non fixé                                |
| Densité et Densité relative   | ~1-1.1 (H <sub>2</sub> O = 1) (Mélange) |
| Densité de vapeur relative  | Non fixé                                |
| Caractéristiques des particules   | Non applicable (Liquide)                |

#### 9.2 Autres informations

|                        |                          |
|------------------------|--------------------------|
| Taux d'évaporation     | Non fixé                 |
| Propriétés explosives  | Non Explosif             |
| Propriétés comburantes | Non comburant (oxydant). |

### RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

|   |  |
|---|--|
| 10.1 Réactivité                           | Stable dans les conditions normales.   |
| 10.2 Stabilité chimique                   | Stable dans les conditions normales.   |
| 10.3 Possibilité de réactions dangereuses | Peut réagir avec certains métaux comme l'aluminium, le magnésium et le zinc, occasionnant la formation d'oxydes phosphoreux. |
| 10.4 Conditions à éviter                  | Conservé à l'abri de la lumière solaire directe.   |
| 10.5 Matières incompatibles               | Substances alcalines et substances contenant du chlore.  |
| 10.6 Produits de décomposition dangereux  | La combustion ou la décomposition thermique dégage des vapeurs toxiques et irritantes.: Oxydes de phosphore.                 |

### RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

|   |   |
|---|---|
| 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008 | Toutes les données issues d'enregistrements réalisés auprès de l'ECHA pour les substances mentionnées.  |
| Toxicité aiguë - Ingestion  | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.<br>Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 2000 mg/kg p.c. /jour. |
| Toxicité aiguë - Inhalation   | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.<br>Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 >20.0 mg/L.              |
| Toxicité aiguë - Contact avec la peau   | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.<br>Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 2000 mg/kg p.c. /jour. |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée  | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.   |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## M-Prep Conditioner A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 13 Septembre 2021  
Date de La Précédente Édition: 13 Mars 2017  
Version 3.0

|  |   |
|--|---|
| <b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>                          | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.   |
| Phosphoric Acid  | Skin Corr. 1B; H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.<br>EU SCLs: Catégorie 1B: C ≥ 25%, Catégorie 2: 10% ≤ C < 25% corrosif (1500.41 - U.S. Federal Register Vol. 38, No. 187, S. 26019 from 1973-09-27). |
| <b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>                               | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.   |
| <b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>                              | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.   |
| <b>Cancerogénité</b>   | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.   |
| <b>Toxicité pour la reproduction</b>   | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.   |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>  | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.   |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b> | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.   |
| <b>Danger par aspiration</b>   | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.   |
| <b>11.2 Informations sur les autres dangers</b>                              |   |
| 11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien                          | Aucune substance identifiée comme présentant des propriétés de perturbateur endocrinien.  |
| 11.2.2 Autres informations   | Rien de connu   |

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

|   |   |
|---|---|
| 12.1 Toxicité                                     | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.   |
| 12.2 Persistance et dégradabilité                 | estimé Mélange LC50 >100 mg/L (Poissons)<br>Aucune information sur le mélange lui-même.   |
| 12.3 Potentiel de bioaccumulation                 | Phosphoric Acid Les tests ne sont pas obligatoires parce que la substance est un composé inorganique<br>Aucune information sur le mélange lui-même. |
| 12.4 Mobilité dans le sol                         | Phosphoric Acid Les tests ne sont pas obligatoires parce que la substance est un composé inorganique<br>Aucune information sur le mélange lui-même. |
| 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB        | Pas classé comme PBT ou vPvB.   |
| 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien | Aucune substance identifiée comme présentant des propriétés de perturbateur endocrinien.  |
| 12.7 Autres effets nocifs                         | Rien de connu   |

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

|   |   |
|---|---|
| 13.1 Méthodes de traitement des déchets | Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté après traitement sur une décharge agréée ou dans une installation d'incinération agréée. |
| 13.2 Indications diverses               | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.   |

## RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID                      IMDG                      OACI/IATA

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## M-Prep Conditioner A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 13 Septembre 2021  
Date de La Précédente Édition: 13 Mars 2017  
Version 3.0

|      |  |   |   |   |
|------|--|---|---|---|
| 14.1 | Numéro ONU ou Numéro d'identification                            | UN 1760                                   | UN 1760                                   | UN 1760                                   |
| 14.2 | Nom d'expédition des Nations unies                               | LIQUIDE CORROSIF, N.O.S (Phosphoric Acid) | LIQUIDE CORROSIF, N.O.S (Phosphoric Acid) | LIQUIDE CORROSIF, N.O.S (Phosphoric Acid) |
| 14.3 | Classe(s) de danger pour le transport                            | 8   | 8   | 8   |
| 14.4 | Groupe d'emballage   | III                                       | III                                       | III                                       |
| 14.5 | Dangers pour l'environnement                                     | Non classé                                | Non classé comme Polluant Marin.          | Non classé                                |
| 14.6 | Précautions particulières à prendre par l'utilisateur            | Voir Rubrique: 2                          |   |   |
| 14.7 | Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | non applicable                            |   |   |
| 14.8 | Indications diverses   | aucune/aucun.                             |   |   |

### RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

|        |  |   |
|--------|--|---|
| 15.1   | Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement |   |
| 15.1.1 | Règlements de l'UE   |   |
|        | Substance(s) extrêmement préoccupante  | aucune/aucun  |
|        | Autorisations et limites d'utilisation   | Sans restriction  |
| 15.1.2 | Directives nationales  |   |
|        | Wassergefährdungsklasse (Allemagne)  | WGK 1 (Classification interne)  |
| 15.2   | Évaluation de la sécurité chimique   | Une évaluation de la sécurité chimique conformément à REACH n'est pas nécessaire. |

### RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

**Rubrique contenant des révisions ou mises à jour:** Version mise à jour et date. Nouveau format du règlement (UE) 2020/878 pour les FDS, toutes les rubriques ont été mises à jour pour inclure les nouvelles données. Veuillez utiliser la FDS avec précaution.

#### References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS),  
Classification(s) harmonisée(s) pour Phosphoric Acid (n°CAS7664-38-2).  
Enregistrement(s) ECHA pré-existant Phosphoric Acid (n°CAS7664-38-2).

Classification UE: Cette fiche de sécurité a été préparée conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

| Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) | Procédure de classification |
|---|-----------------------------|
| Met. Corr. 1; H290  | Jugement d'expert           |

#### LÉGENDE

|        |   |
|--------|---|
| ADR    | ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.                    |
| BCF    | Facteur Coefficient de Bioconcentration   |
| CLP    | Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges |
| DNEL   | Niveau dérivé sans effet (DNEL)   |
| EC50   | Concentration efficace médiane  |
| HSE    | directeur de la santé et de la sécurité   |
| IATA   | IATA : Association internationale du transport aérien   |
| ICAO   | OACI : Organisation de l'aviation civile internationale   |
| IMDG   | IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.  |
| LC50   | Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée  |
| LD50   | Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée   |
| LTEL   | Valeurs limites d'exposition à long terme   |
| OEL    | Limites d'exposition sur le lieu de travail   |
| PBT    | PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique  |
| PNEC   | Concentration prévisible sans effet (PNEC)  |
| (Q)SAR | Relation quantitative structure-activité  |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## M-Prep Conditioner A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 13 Septembre 2021  
Date de La Précédente Édition: 13 Mars 2017  
Version 3.0

|       |  |
|-------|--|
| REACH | Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques               |
| RID   | RID: Règlement concernant le transport ferroviaire international de marchandises dangereuses |
| TWA   | Valeur d'exposition moyenne pondérée   |
| STEL  | Valeur limite d'exposition à court terme   |
| vPvB  | vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable   |
| WGK   | Wassergefährdungsklasse (Allemagne) / Classe risque aquatique                                |

### Classification des dangers / Code de classification:

Met. Corr. 1; Métal corrosif, Catégorie 1  
Skin Corr. 1B; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 1B  
  
Skin Irrit. 2; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2  
Eye Irrit. 2; Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2

### Mention(s) de Danger

H290: Peut être corrosif pour les métaux.  
H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H315: Provoque une irritation cutanée.  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

### Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.

## Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at [vpgsensors.com](http://vpgsensors.com).

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.